

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises en difficulté Question écrite n° 46111

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la question de la prévention et de l'accompagnement par la puissance publique des plans de sauvegarde de l'emploi. Le rapport d'information n° 1399 de la commission des finances publié en octobre 2013 formule des propositions visant à développer une nouvelle approche de la revitalisation des territoires. Le rapport suggère notamment de fixer un délai de quatre à six mois maximum pour la négociation des conventions de revitalisation ou, le cas échéant, pour le versement des sommes correspondantes à un fonds mutualisé. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette suggestion.

Données clés

Auteur: M. Marc Le Fur

Circonscription: Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 46111

Rubrique: Entreprises

Ministère interrogé: Redressement productif

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 17 décembre 2013, page 13093

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)